
M É M O I R E

Sur plusieurs animaux de la Nouvelle-Hollande dont la description n'a pas encore été publiée.

PAR L A C É P È D E.

Le 3.^e jour Complémentaire de l'an XI.

LA Nouvelle-Hollande est une des contrées du globe les plus dignes d'exciter la curiosité des naturalistes, et les plus propres à leur procurer de nouvelles lumières.

Son intérieur est entièrement inconnu; aucun Européen n'y a pénétré; et à peine avons-nous une idée vague de sa circonférence. Les Anglais qui ont formé un bel établissement à Botany-Bay, n'ont pas achevé de reconnoître la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, entre le 12.^e et 15.^e degré de latitude. Ce n'est que depuis le voyage d'Entrecasteaux, dont nous devons la relation à notre confrère Labillardière, que nous avons des notions exactes sur la terre de Nuits, sur quelques îles ou rivages voisins, sur la côte méridionale de la terre de Diémen. La découverte du détroit de *Bass* est encore plus récente. Tous les résultats des recherches du capitaine anglais Flenders ne sont pas connus. Le capitaine Baudin parcourt dans ce moment la mer qui baigne la terre d'Endracht, la terre de Witt, celle d'Aarheim, et la Carpentarie. Mais il n'a pu nous faire parvenir

qu'un exposé succinct de la découverte qu'il a faite de la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, depuis le détroit de Bass, jusqu'au point où d'Entrecasteaux fut obligé de regagner la pleine mer. Cette côte borde la partie méridionale de la Nouvelle-Hollande, cette portion plus étroite de plus de la moitié que le reste de cette contrée, et qui s'avancant vers le sud en forme de triangle irrégulier, et semblable à une grande péninsule, est prolongée par l'île de Diémen, comme la terre Magellanique par la terre de Feu, ou comme la presqu'île de l'Inde par l'île de Ceylan. Cette portion distincte et triangulaire est donc une véritable péninsule; et comme les naturalistes auront dorénavant un besoin très-fréquent de ne pas la confondre avec la Nouvelle-Hollande proprement dite, je propose de l'appeler la presqu'île de la Nouvelle-Hollande.

Cette péninsule s'étend depuis le 33.^e degré de latitude australe ou environ, jusqu'au détroit de Bass, vers le 39.^e degré; et c'est sur sa côte orientale que sont situés le port Jackson et la colonie de Botany-Bay.

L'ensemble formé par cette presqu'île et par le reste de la Nouvelle-Hollande, a de 27 à 28 degrés de longueur; et sa plus grande largeur est de 40 degrés ou environ.

Cette immense contrée paroît être une continuation du grand continent de l'Asie qu'elle prolonge vers le pôle austral, comme l'Afrique est prolongée vers le même pôle, par les terres qui se terminent au Cap de Bonne-Espérance, et comme l'Amérique l'est par le pays des Patagons, jusqu'au détroit de Magellan. De ces trois grands appendices qui convergent vers le pôle Antarctique, le plus voisin de ce pôle

est celui de l'Amérique; mais celui que forme la Nouvelle-Hollande est plus avancé que la pointe d'Afrique.

La Nouvelle-Hollande est liée avec l'Asie par cette multitude d'îles, d'ilots, de rochers et de bas-fonds au milieu desquels on distingue deux séries principales, l'occidentale qui comprend Timor, Bali, Java, Sumatra, et va s'attacher à la presqu'île Malaye; et l'orientale qui, composée de la Nouvelle-Guinée, de Banda, d'Amboine, de Céram, de Gilolo, des Célèbes et des Philippines, se réunit par l'île Formose à la côte orientale de la Chine. Entre ces deux séries et dans l'angle qu'elles forment du côté de la Nouvelle-Hollande, on voit la grande île de Bornéo; et ce qu'il faut remarquer avec soin, elles embrassent trois mers intérieures ou méditerranées, celle que notre confrère Fleurieu a désignée dans sa nouvelle nomenclature hydrographique, par le nom de *Mer de Chine*; celle qu'il appelle *Mer de Bornéo*, et qui est comprise entre l'île de Bornéo et l'île de Java, et celle qu'il nomme *Mer de la Nouvelle-Guinée*, et qui, placée entre Timor et la terre d'Aarheim, se termine dans le golfe de la Carpentarie.

C'est par cette composition d'une vaste partie de la surface du globe; c'est par cette distribution d'un grand nombre d'îles qui se touchent pour ainsi dire autour de trois mers intérieures, que la nature qui dans l'arrangement de ses productions les fait presque toujours succéder les unes aux autres par des nuances très-multipliées, a établi une sorte de transition graduée entre la constitution du continent de l'Asie, et celle du continent de la Nouvelle-Hollande.

Si les îles très-rapprochées qui entourent la mer de Bornéo par exemple, n'étoient séparées par aucun intervalle,

il y auroit un très-grand rapport entre la contrée qu'elles composeroient, et la Nouvelle-Hollande.

En effet on a parcouru toute la circonférence de la Nouvelle-Hollande et de sa presqu'île, sans trouver l'embouchure d'aucun grand fleuve; on n'a vu qu'un très-petit nombre de rivières très-peu considérables. La Nouvelle-Hollande est cependant sous le tropique, et par conséquent dans un des endroits du globe où tombent les pluies les plus abondantes. Si les immenses amas d'eau qui se précipitent de l'atmosphère sur une surface de plus de 26 mille myriamètres carrés, ou de plus de cent quatre mille lieues carrées, s'écouloient vers la mer, ils formeroient nécessairement de larges fleuves dont on auroit reconnu les embouchures plus larges encore. On doit donc supposer, ainsi que je l'ai indiqué dans un mémoire publié en l'an VI, que les chaînes de montagnes qui s'élèvent sur la Nouvelle-Hollande, sont situées très-près des rivages de la mer. Le grand Océan reçoit l'eau qui tombe de l'atmosphère sur cette bande peu étendue, laquelle enceint la Nouvelle-Hollande, et sépare des rivages de cet océan, les cimes des montagnes. Mais de l'autre côté de ces mêmes cimes, c'est-à-dire vers l'intérieur, le terrain doit aller en pente vers le centre du continent. Les eaux qui tombent dans l'enceinte formée par cette chaîne de montagnes environnantes, doivent se rendre vers ce même centre; et la partie de ces eaux que l'évaporation ne dissipe pas dans l'atmosphère, doit y former une mer intérieure semblable à la mer Caspienne, et analogue à ce que seroit la mer de la Nouvelle-Guinée, la mer de Bornéo, et la mer de la Chine, si les îles de Bornéo, Formose, Philippines, Célèbes, Moluques, de la Nouvelle-Guinée, de Timor, de

Bali , de Java et de Sumatra, étoient un peu plus rapprochées les unes des autres qu'elles ne le sont.

Cette conjecture est confirmée par ce qu'ont dit des naturels de la Nouvelle - Hollande à des Anglais de Botany-Bay. Ils leur ont annoncé qu'en s'avancant vers l'intérieur, et après avoir franchi une chaîne de montagnes nommées *Montagnes bleues*, on arrivoit à une grande rivière d'eau salée (1). Je ne crois pas qu'il y ait de rivière proprement dite au-delà de ces montagnes bleues; mais il est très-présumable qu'il y a un immense amas d'eau salée.

On peut donc croire que ce continent de la Nouvelle-Hollande n'est qu'une large bande disposée comme un vaste anneau autour d'une mer intérieure, et pour lequel la presque-île de la Nouvelle-Hollande est un grand appendice qui s'avance vers le pôle austral, et se réunit presque avec la terre de Diémen dont elle n'est séparée que par le détroit de Bass.

Mais quoi qu'il en soit, la terre, l'eau et l'air de ce continent, exercent une influence toute particulière sur les corps organisés qui s'y développent. Ils leur donnent des traits extraordinaires qui les lient entre eux et les éloignent des êtres organisés des autres contrées du globe. Plusieurs naturalistes l'ont déjà remarqué; mais cette vérité va être mise dans un nouveau jour, par la considération des animaux et des plantes de la Nouvelle-Hollande que le capitaine Baudin vient de faire parvenir en France, et qui ont été recueillis, préparés et décrits par les naturalistes de l'ex-

(1) Lettre du capitaine Baudin à notre confrère de Jussieu.

pédition que commande ce navigateur, notamment par les citoyens Péron et Léchenaud, et par *Maugé*, *Riedley*, et *Levilain* qu'une mort honorable vient de ravir aux sciences sur cette terre lointaine, au milieu de leurs utiles travaux. On s'en convaincra en lisant les mémoires que mes collègues du Muséum ont déjà publiés ou publieront incessamment sur les plantes, et sur un grand nombre de ces animaux envoyés par le capitaine Baudin; et je vais en donner quelques preuves en faisant connoître les espèces de quadrupèdes ovipares, de serpens et de poissons dont on trouve des individus dans la collection faite par les compagnons de ce capitaine, et dont les naturalistes d'Europe ignorent encore l'existence.

Mais je crois devoir commencer par donner une description un peu plus étendue d'une tortue d'eau douce dont un individu a été envoyé par le capitaine Baudin, et vit encore dans le Muséum d'histoire naturelle. Elle est nommée *tortue à long cou* (1). De tous les animaux à sang froid et vertébrés, elle est celui dont le cou est le plus long à proportion du corps. La longueur de son cou est égale en effet au tiers ou à-peu-près de la longueur totale. L'habitude de vivre dans l'eau et dans la vase des marais, fait qu'elle aime à se reposer sur son plastron, les pattes étendues, son cou très-allongé, tendu et redressé, et sa tête appuyée comme son corps. Dans cette position, il lui est facile de lever sa tête au bout de son long cou, de manière que l'ouverture de sa bouche se trouve fréquemment au-dessus de

(1) *General zoology by George Shaw, vol. III, partie 1. Zoologie de la Nouvelle-Hollande, part. 5.*

l'eau, et qu'elle puisse respirer sans se déplacer et sans être forcée de s'élever en nageant, jusqu'à la surface du marais. Sa tête dont le dessus est uni et dénué de petites écailles, ressemble beaucoup à celle des couleuvres les plus sveltes. La carapace qui présente un léger enfoncement longitudinal, est recouverte de treize grandes pièces d'un marron foncé, lissés, d'une souplesse semblable à celle du cuir, et disposées sur trois rangs dont celui du milieu renferme cinq de ces grandes lames. Ce disque est bordé de vingt-cinq petites pièces dont le dessous et une partie du côté extérieur sont blanchâtres avec des bandes transversales noirâtres. On voit à chaque pied cinq doigts réunis par une membrane, garnis d'ongles longs, déliés, pointus et noirs, excepté le cinquième qui en est entièrement dénué (1).

(1) La tortue au long cou a les mouvemens assez vifs; ses formes sont agréables; son museau est pointu; ses yeux sont grands, saillans, ovales, rapprochés l'un de l'autre, et forment, avec le bout du museau, un triangle presque équilatéral; l'iris est couleur d'or; les deux paupières sont mobiles, et le regard est très-doux. Les deux orifices des narines sont placés au bout du museau; l'ouverture de la bouche est assez grande; la mâchoire supérieure avance plus que celle d'en bas. L'animal peut raccourcir son long cou et retirer sa tête vers sa carapace; mais il ne peut pas la cacher sous ce bouclier. Treize pièces inégales blanchâtres et bordées de noir revêtent le plastron; elles forment six rangs: le premier de deux pièces; le second de trois; et les autres de deux. Ce plastron est échancré par derrière pour laisser passer la queue qui est grosse, pointue, et si courte qu'elle ne déborde pas la carapace. La peau du cou, des pattes et de la queue est ridée, extensible, très-brune, et garnie d'écailles ovales, un peu aplaties et tuberculeuses. Il y a des bandes écailleuses et étroites le long des plis transversaux des pattes de devant qui sont plus courtes que celles de derrière. L'individu de cette espèce que nous avons vu vivant, avoit le plastron plat, et par conséquent étoit femelle. Voici ses principales dimensions.

Longueur de la tête. 5 $\frac{1}{2}$ cent.

A la suite de la *tortue au long cou*, nous placerons un lézard dont la peau est revêtue de petits tubercules qui la font paroître comme chagrinée, et dont la queue très-aplatie et très-élargie auprès de son origine, représente un véritable disque à-peu-près de la grandeur de la tête de l'animal, et qui contraste beaucoup avec le peu de largeur et la forme déliée de l'extrémité de cette même queue. Nous avons nommé ce lézard *discosure* (*queue en forme de disque*). Il a de très-grands rapports avec le lézard décrit sous le nom de *lacerta platura* dans la zoologie générale de M. George Shaw, membre de la société royale de Londres, (vol. III, partie I, pag. 247), et dans le voyage de M. White à la Nouvelle-Galles, p. 245.

Un autre lézard de la collection envoyée de la Nouvelle-Hollande, a la tête aplatie, alongée et triangulaire; les yeux gros; la langue plate et non fendue; le dessous du ventre chagriné, et le dessus de la tête et du corps parsemés de tubercules épineux. Je le nomme *lézard* ou *agame gros yeux*.

Cette même collection renferme plusieurs lézards qui, par leurs proportions, la forme et la disposition de leurs-

Largeur de la tête	3. cent.
Longueur de la tête et du cou, jusqu'au bord antérieur de la carapace.	14.
Longueur de la carapace	16.
Largeur de la carapace	15.
Longueur du plastron.	15.
Largeur du plastron	9.
Longueur des pattes de devant	6.
Longueur des pattes de derrière.	8.
Longueur totale.	30.

écailles, la conformation de leur langue, etc. ont les plus grands rapports avec celui auquel j'ai conservé le nom de *doré*, avec le *scinque d'Égypte*, avec le *mabouya*. On trouve parmi ces quadrupèdes ovipares le *scinque à bandes latérales* de Java, décrit par le citoyen Daudin, et que le professeur Schneider avoit nommé *scinque varié* (*scincus variegatus*); mais ne parlons dans ce moment que des espèces encore inconnues. Cette petite famille de lézards-scinques en renferme trois dont la description n'a pas encore été publiée.

L'un, qui se rapproche du *scinque huitraies* du citoyen Daudin, a le dessus du corps noir avec dix raies blanchâtres, et les pattes rayées longitudinalement de blanchâtre et de noir. Le nom spécifique de *dix raies* le distingue (1).

Le second, qui ressemble beaucoup au *scinque sloanien* du citoyen Daudin, a sur les pattes des taches noires et blanchâtres, et sur le dos quatre raies noires tachées de blanc. Je propose de lui donner le nom de *whitien*, en l'honneur du naturaliste White qui a fait connoître un grand nombre de productions de la Nouvelle-Hollande.

Ces deux lézards ont la queue plus longue que la tête et le corps pris ensemble (2).

Le troisième, que je nomme *tempe noire* parce qu'il a sur chaque tempe une raie noirâtre longitudinale et interrompue, mais qui s'étend au-dessus de l'œil, présente des bandes transversales blanchâtres. La queue de l'individu

(1) Le dessous du corps est blanc.

(2) Les écailles qui forment sous la queue la rangée longitudinale du milieu, sont plus grandes que les autres.

que j'ai mesuré étoit longue de 19 centimètres, et la longueur totale de l'animal étoit de 42.

Mais passons à un reptile plus curieux. Il doit être compris parmi les bipèdes. L'on ne connoît encore que deux espèces de reptiles qui n'aient que deux pieds lorsqu'ils sont entièrement développés; le *sheltopusick* que notre confrère Pallas a fait connoître, qui n'a que deux pieds de derrière, et que le célèbre naturaliste de Russie a découvert auprès des bords du Volga, et le *cannelé* dont j'ai le premier publié la description, qui n'a que deux pieds de devant, et qui n'avoit été envoyé du Mexique. Nous venons d'en recevoir une troisième espèce de la Nouvelle-Hollande: elle n'a que deux pieds de derrière; mais elle diffère du *sheltopusick* par des caractères nombreux et remarquables qui la séparent aussi du cannelé, et dont on ne peut pas douter de la constance, puisque nous les avons trouvés dans six individus envoyés par le capitaine Baudin.

Le corps et la queue de ce reptile bipède sont presque cylindriques, très-déliés, et un peu semblables à ceux du serpent que l'on nomme *orvet*, et que l'on rencontre dans plusieurs contrées de France. Le dessus de la tête est couvert de sept grandes lames disposées autour d'une huitième pièce un peu plus grande que les autres. De petits globules écailleux entourent chaque oeil. L'ouverture de la bouche est assez large; les dents sont égales et petites. La langue est plate, longue et sans échancrure. On voit un orifice auditif auprès de la commissure des lèvres. Les écailles qui revêtent le dessus du corps sont taillées en losange, striées et petites, sur-tout celles qui recouvrent la partie la plus élevée du dos; mais les écailles qui garnissent le dessous du

ventre et de la queue, sont hexagones et lisses, et celles des deux rangées longitudinales du milieu sont plus grandes que celles des rangées latérales. On découvre au devant de l'anus dix tubercules creux, percés par le bout et rangés de manière à présenter deux portions de cercle dont la concavité est tournée vers la gorge. A chaque extrémité de la courbe formée par ces tubercules, on voit un pied dans lequel on ne distingue aucun doigt, et qui est environné d'écailles très-petites sur sa partie inférieure, et un peu moins petites sur la face de dessus. C'est à cause de ces écailles disposées autour du pied, que je donne au bipède de la Nouvelle-Hollande le nom de *lépidopode*.

Dans un des six individus que j'ai examinés, chaque pied avoit 10 millimètres de longueur sur 4 millimètres de large. La longueur de la queue étoit de 320 millimètres, et la longueur totale de l'animal étoit de 470.

La couleur du *lépidopode* est verdâtre, relevée par quelques taches très-petites et noires.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ce reptile, placé comme les autres bipèdes entre les quadrupèdes ovipares et les serpens, tient aux seconds par ses formes générales ainsi que par la figure, la proportion et la distribution de ses écailles, pendant qu'il se rapproche des premiers par ses trous auditifs, et par les tubercules creux qu'il montre auprès de l'anus.

Examinons cependant dans la collection que nous venons de recevoir de la Nouvelle-Hollande, des serpens encore inconnus.

Parmi ces reptiles, une grande et belle couleuvre que

nous nommons *spilote* (1) à cause de plusieurs rangées longitudinales de taches qu'elle présente, à la tête grosse, les mâchoires dénuées de crochets à venin, le dessus de la tête garni d'écailles semblables à celles du dos; la partie supérieure du corps et de la queue, couverte d'écailles petites, lisses et séparées l'une de l'autre sur la partie antérieure du corps; deux cent soixante-seize plaques courtes et luisantes sous le corps; quatre-vingt-neuf paires de petites plaques sous la queue qui est déliée, mais dont la longueur n'est que le huitième ou environ de la longueur totale de la couleuvre; et enfin une longueur de plus de deux mètres.

Nous avons vu ensuite un boa dont le dessus de la tête présente sept ou huit lames disposées sur trois ou quatre rangs; dont les écailles sont lisses et en losange; dont le dessous du corps est revêtu de cent soixante grandes plaques; dont le dessous de la queue, qui n'a de longueur que le septième de la longueur totale, montre cependant cinquante grandes plaques; et dont la couleur est relevée par des bandes transversales blanchâtres, irrégulières et interrompues. Nous nommons ce serpent *boa lisse* (2).

Mais nous allons décrire rapidement des serpens dont les formes diffèrent assez de celles des autres reptiles connus, pour que nous devions les placer dans des genres différens de ceux que les naturalistes ont déjà établis ou adoptés.

Le premier de ces genres a, pour caractères distinctifs, des

(1) *Spilotos*, en grec, veut dire, taché.

(2) Ce boa n'a pas de crochets à venin.

crochets à venin attachés à la mâchoire supérieure; une rangée de grandes plaques placées sous le corps, et le dessous de la queue garni de paires de petites plaques auprès de l'anus, revêtu ensuite de grandes plaques, et couvert enfin de nouvelles paires de petites plaques. Ce genre portera le nom de *trimérésure* (1), à cause de cette division apparente de la queue en trois portions.

Nous comptons déjà deux vipères dans ce genre. La première sera nommée *petite tête* à cause de la petitesse de cette partie dont le dessus est garni comme celui de la tête des couleuvres non venimeuses, de neuf grandes lames disposées sur quatre rangs, et présente par conséquent un tégument très-différent de celui que l'on voit sur la tête de presque tous les serpents armés de crochets venimeux.

Le *trimérésure petite tête* a d'ailleurs les écailles lisses, excepté celles qui composent les quatre ou cinq rangées longitudinales du milieu du dos, lesquelles sont relevées par une arête. Sa queue est très-déliée; la longueur de cette partie égale à-peu-près le huitième de la longueur totale; la couleur du reptile est uniforme et sombre; ses grandes plaques sont bordées d'une nuance plus foncée. Nous avons vu deux individus qui montrent les caractères génériques et spécifiques que nous venons d'indiquer. Le plus grand de ces individus avoit 185 centimètres de longueur; le second n'en avoit que 123; tous les deux présentoient cent quatre-vingt-sept grandes plaques sous le corps, quarante-deux paires de petites plaques, neuf grandes plaques, et enfin deux paires de petites plaques sous la queue.

(1) *Trimeres*, signifie en grec, *partagé en trois*; et *oura*, signifie, *queue*.

Une seconde espèce, le *trimérésure vert*, a toute sa surface verte; le dessus de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos; cent soixante-cinq plaques sous le corps; soixante-onze paires de petites plaques, trois grandes plaques, et enfin une autre paire de petites plaques sous la queue dont la longueur surpasse le quart de la longueur totale. De deux *trimérésures verts* envoyés par le capitaine Baudin, le plus grand étoit long de 59 centimètres.

Le genre des *trimérésures* doit être placé à la suite des *bongares*.

On pourra inscrire avant le genre des *langahas*, celui auquel nous donnons le nom d'*aipysure* (1). Dans ce nouveau genre, la queue est un peu semblable à celle des anguis à queue plate ou lancéolée que le citoyen Daudin a décrits sous le nom de *pélamides* et d'*hydrophis*, et que l'on trouve dans les Indes orientales, ainsi que dans les îles du grand Océan équinoxial. Elle a aussi beaucoup de rapports avec celle des *enhydres* et des *platures* qui comprennent la *couleuvre à queue plate* de mon histoire naturelle (*coluber laticaudatus* de Linné) dont nous avons trouvé un individu dans la collection envoyée par le capitaine Baudin. Cette queue très-comprimée, mince et élevée, représente une sorte de nageoire qui se prolonge par une saillie longitudinale depuis l'anus jusque vers le milieu du corps. Elle est d'ailleurs revêtue sur toute sa surface d'écailles semblables à celles du dos. De grandes plaques garnissent le dessous du corps; le cou est à proportion des autres parties du reptile,

(1) *Aipys*, signifie, *élevé*.

aussi gros que celui du *naja* ou serpent à lunettes. Les écailles qui le recouvrent sont séparées l'une de l'autre ; et ce cou paroît d'autant plus large , que la tête est petite et courte. Elle est d'ailleurs aplatie et couverte de treize lames dont les sept premières , du côté du museau , forment deux rangées de deux pièces, et une rangée de trois , et dont la huitième est entourée de cinq autres pièces disposées comme les pétales d'une rose. Les serpens que nous comprenons dans ce genre , n'ont pas de crochets à venin. L'espèce qu'ils forment et que nous nommons *aipysure lisse* , a les écailles unies et en losange ; cent cinquante-une grandes plaques sous le corps ; vingt-huit petites écailles sous la queue ; le corps près de huit fois plus long que la queue , et une longueur au moins de 129 centimètres.

Le genre que nous distinguerons par la dénomination de *léiosélasme* (1) a beaucoup de rapports avec le précédent. Dans ce groupe , la queue est très-comprimée, comme dans les *aipysures* ; elle est étendue en haut et en bas par une saillie longitudinale qui règne depuis l'anus jusqu'à son extrémité. On voit sous le corps et sous la queue un rang longitudinal de petites plaques.

La surface unie de ces petites lames contraste dans l'espèce de *léiosélasme* à laquelle nous donnons le nom de *striée* , avec les écailles qui recouvrent la partie supérieure de la queue et du corps du reptile, et qui sont relevées par une arête. Ces dernières écailles sont d'ailleurs en losange. Le bout du museau paroît comme tronqué ; le dessus

(1) *Elasmos*, en grec, signifie *lame* ; et *leios*, *lisse*.

de la tête est revêtu de neuf lames disposées sur quatre rangs; on aperçoit une tache sur chaque petite plaque du dessous du corps et de la queue; la longueur de cette dernière partie est à peine le dixième de la longueur totale; un individu de cette espèce, que nous avons mesuré, étoit long de 155 centimètres; il avoit trois cent quatre-vingt-cinq petites plaques sous le corps, et quarante-sept sous la queue.

Les *disteires* (1) qui forment, parmi les serpens envoyés par le capitaine Baudin, un quatrième genre encore inconnu des naturalistes, ont la queue en forme de nageoire verticale, comme les *aipysures* et les *léiosélasmes*. Le dessous de la queue offre une rangée d'écailles presque semblables à celles du dos; et le dessous du corps présente un rang longitudinal de petites lames relevées par deux arêtes. Dans l'espèce à laquelle on pourra donner le nom spécifique de *cerclée*, les écailles qui revêtent le dessus du corps et de la queue, ont une strie saillante, et sont pointues. Il n'y a pas de crochets à venin. La queue forme le huitième de la longueur totale. Une rangée de quarante-huit écailles en garantit la partie inférieure. Le dessous du corps est revêtu de trois écailles lisses placées sous la gorge, et de deux cent vingt-trois écailles doublement striées. Neuf lames distribuées en quatre rangées couvrent la tête. La couleur générale est relevée par des cercles irréguliers et blanchâtres; et la longueur totale surpasse 80 centimètres.

Nous avons trouvé aussi parmi les animaux adressés au Mu-

(1) *Steira*, signifie *carène, saillie longitudinale et inférieure, etc.*

séum d'histoire naturelle par les naturalites de l'expédition du capitaine Baudin, ce reptile singulier décrit par Merrem sous le nom de *schlingende natter*, et par le citoyen Daudin sous le nom d'*acantophis cérastin*, et dont l'extrémité de la queue est armée d'une pointe écailleuse ou cornée, un peu courbée et un peu semblable à celle qui termine la queue du scorpion, quoiqu'elle ne soit pas creuse comme celle de cet insecte. Nous sommes assurés que l'acantophis est venimeux.

Avant de passer à la description des poissons envoyés de la Nouvelle-Hollande, et que nous ne connoissons pas encore, faisons remarquer que les traits les plus frappans présentés par les quadrupèdes ovipares ou par les serpens de cette terre si curieuse ou des îles voisines, consistent dans l'aplatissement de la tête ; la prolongation du museau ; la longueur extraordinaire du cou ; l'enveloppe écailleuse des pieds ; l'aplatissement horizontal de la queue étendue en disque, comme pour céder à une dépression produite par un poids ; la compression latérale de cette même queue qui, relevée en nageoire verticale, indique le séjour de l'animal auquel elle appartient, dans l'eau des marais ou dans celle des lacs et des rivières ; un aiguillon situé à l'extrémité d'une queue conique ; de petites plaques doublement carénées ; la réunion des caractères de diverses espèces, tels que des écailles lisses et des écailles striées, de la tête et du cou du naja qui fuit l'humidité, et de quelques formes des serpens qui se plaisent dans l'eau, de crochets venimeux, et de grandes lames qui couronnent, pour ainsi dire, la tête des couleuvres dénuées de venin ; le mélange des signes particuliers à divers genres, comme, par exemple, de grandes plaques, et de petites écailles sur la partie infé-

rieure du reptile ; et enfin , le rapprochement de traits propres à différens ordres ou à différentes classes , tels que les tégumens du plus grand nombre de serpens et les tubercules creux , ainsi que les orifices auditifs de tant de quadrupèdes ovipares.

Ajoutons encore que lorsque j'ai commencé d'écrire l'histoire naturelle des serpens , Linné et les autres naturalistes qui m'avoient précédé , n'avoient eu besoin de distribuer ces reptiles qu'en six genres , et qu'une seule collection envoyée des côtes de la Nouvelle-Hollande , vient de m'obliger à établir quatre genres nouveaux.

Nommons maintenant les poissons envoyés par le capitaine Baudin , et qui sont encore inconnus des naturalistes.

La *raie croisée* appartient à la troisième section de son genre , et par conséquent a des dents obtuses. Plusieurs rapports la lient avec la raie torpille. Sa surface est lisse ; mais on voit un ou deux aiguillons dentelés auprès de la nageoire ovale et verticale qui termine sa queue et borde l'extrémité de cette partie. La queue est d'ailleurs grosse et conique : il n'y a pas de nageoire dorsale. La couleur générale est grisâtre. Une bandelette noire et un peu large s'étend depuis l'entre-deux des yeux jusqu'aux aiguillons de la queue. Des taches noires croisent cette bandelette , comme autant de petites bandes transversales. D'autres taches de la même couleur accompagnent parallèlement la bandelette longitudinale. Des taches semblables sont répandues aussi sur les côtés de la raie , auprès de l'œil , sur l'œil , et auprès du museau (1).

(1) L'individu que j'ai observé , étoit mâle , et avoit des appendices très-courts.

La *lophie hérissée* doit être comprise dans la seconde section de son genre. Elle a le corps comprimé latéralement; la surface blanchâtre et parsemée de très-petits piquans noirâtres; la lèvre supérieure, extensible; un filament terminé par une petite masse charnue, et placé sur le museau; une première dorsale triangulaire, soutenue par deux rayons non articulés, et située entre les yeux; dix-neuf rayons à la seconde dorsale; sept à chaque pectorale; quatre à chaque jugulaire; dix à l'anale, et neuf à la nageoire de la queue, dont la forme imite celle d'un fer de lance.

La *lophie lisse* n'a point de piquans ni de masse charnue au bout du filament qui se balance sur le museau. On compte dix-sept rayons à la seconde dorsale; six à chaque pectorale; quatre à chaque jugulaire; huit à la nageoire de l'anus (1).

Le *baliste galonné* n'ayant qu'un rayon à sa première dorsale et à sa thorachique, appartient à la quatrième section de son genre, où l'on doit le placer auprès du monocéros. Le rayon unique que l'on voit à la première nageoire du dos, est dentelé des deux côtés. Il y a trente-huit rayons à la seconde dorsale; trente-cinq à l'anale; onze à la nageoire de la queue qui est arrondie; trois ou quatre raies longitudinales relèvent la couleur générale (2).

L'*ostracion quatorze piquans* est aisé à reconnoître. Il a en effet un aiguillon auprès de chaque œil; quatre aiguillons sur le dos, où ils sont disposés sur deux rangs; six sur le ventre, où ils forment deux rangées; et un sur le milieu de chaque

(1) La lophie lisse est d'ailleurs semblable à la lophie hérissée.

(2) Chaque pectorale du baliste galonné est soutenue par treize rayons.

côté du corps. Cet ostracion doit être inscrit dans la quatrième section de son genre, et par conséquent il est quadrangulaire. Des raies longitudinales noires font ressortir sa couleur générale (1).

Le *tétrodon argenté* a la tête et le dos parsemés de piquans presque imperceptibles, mais dont on peut voir cependant que la base est divisée en trois racines. Des piquans semblables, mais un peu plus grands, hérissent le ventre. La caudale est en croissant; la ligne latérale sinueuse, dirigée d'abord vers le haut, et ensuite vers le bas; l'œil ovale et très-grand. On trouve au fond du palais douze dents irrégulières, presque hémisphériques, et disposées sur quatre rangs. Le dessus du corps est brun et présente un grand nombre de petites taches noirâtres; mais ce qui frappe d'abord l'observateur, c'est une raie longitudinale, large, argentée et très-brillante qui s'étend de chaque côté de l'animal. Ce tétrodon vit près de la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, suivant une note laissée par le naturaliste *Levilain* qui l'avoit dessiné: il fait entendre un bruissement très-sensible lorsqu'on le prend; ses mâchoires sont très-fortes, et il parvient à une longueur de plus de 60 centimètres (2).

Le *syngnathe à banderolles* est dénué de pectorales, de

(1) 11 ray. à la dorsale de l'ostracion quatorze piquans.

11 à chaque pectorale.

13 à la nageoire de l'anus.

11 à celle de la queue qui est arrondie.

(2) 13 ray. à la dorsale du tétrodon argenté.

18 à chaque pectorale.

11 ou 12 à la nageoire de la queue.

caudale, et de nageoire de l'anus(1). Un piquant double, deux aiguillons, et une rangée de petites pointes hérissent le tour de l'orbite. On voit un aiguillon très-long et terminé par une petite banderolle membraneuse, non-seulement très-près de la nuque, et au-dessus de la partie antérieure du corps, mais encore à une petite distance de chaque côté de l'anus, et sur trois points différens de chaque côté de la face supérieure de la queue. On compte donc dix de ces dards garnis d'une sorte de petite flamme; de plus presque tout le corps et la partie antérieure de la queue forment un solide à sept faces longitudinales, et la queue, excepté sa portion antérieure, n'en présente que quatre(2). On a trouvé ce syngnathe dans le détroit de Bass.

(1) 29 ou 30 rayons à la dorsale du syngnathe à banderolles.

(2) Le syngnathe à banderolles parvient au moins à la longueur d'un tiers de mètre. La queue est aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Des taches arrondies, irrégulières, blanchâtres et très-petites relèvent la couleur générale qui est rousse. L'œil est gros; l'opercule convexe, presque ovale, et strié en rayons divergens. Les aiguillons garnis de banderolles, que l'on voit au-dessus de la partie antérieure du corps, auprès de l'anus, et de chaque côté de la face supérieure de la queue, sont dentelés par devant et par derrière. Le corps proprement dit, présente d'abord à-peu-près la même grosseur que le derrière de la tête, se rétrécit après l'aiguillon cylindrique et à banderolle, augmente ensuite insensiblement, et tout d'un coup s'agrandit vers le haut et vers le bas, de manière que sa hauteur égale presque la longueur de la tête. Cette troisième partie du corps est plus comprimée que la seconde, et la seconde plus que la première qui est parsemée de tubercules très-petits et inégaux. De chaque côté de cette première partie, et un peu au-dessous de son extrémité antérieure, on voit placé obliquement un bouclier convexe, relevé dans son milieu par une pointe dure, et terminé par derrière par un rebord double et tuberculeux. Chacune des sept arêtes longitudinales de la seconde partie du corps, est couverte par une série de quatre ou cinq boucliers presque ovales, et relevés par des stries convergentes vers une pointe

Le *labre demi-lune* a l'opercule d'une seule pièce et prolongé en arrière par un appendice; la caudale échancrée en croissant, et opaque dans le haut ainsi que dans le bas; le premier et le dernier rayons de cette nageoire, très-allongés; de grandes écailles sur le corps et sur la queue; la tête dénuée de petites écailles; une raie longitudinale sur la nageoire du dos et sur celle de l'anus; une tache grande et noirâtre sur chaque pectorale (1).

Le *prionure microlépidote* (2) ne peut être inscrit dans aucun des genres connus jusqu'à présent. Il devra être placé entre les *acanthures* et les *aipysures* avec lesquels il a beaucoup de rapports. Ses caractères génériques consistent dans la forme des dents qui sont dentelées comme les bords d'une

ture qui est placée au centre. Les sept arêtes longitudinales de la troisième partie du corps sont couvertes comme celles de la seconde; mais les boucliers latéraux sont plus hauts, et les boucliers supérieurs se redressent de manière à faire compter huit pans au lieu de sept.

La première partie de la queue s'étend vers le bas, beaucoup moins que la troisième partie du corps. Elle est d'ailleurs à sept pans, a des boucliers placés sur ses arêtes, et soutient presque la totalité de la nageoire dorsale.

La seconde partie de la queue est trois ou quatre fois plus longue que la première. Elle présente des boucliers sur chacune de ses arêtes, mais elle n'a que quatre pans longitudinaux. Au reste, chaque arête a dix-sept boucliers depuis la tête jusqu'à l'anus, et trente-un depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

Deux piquans dentelés, courts et dénués de banderolles sont situés au-devant de l'anus, et deux autres semblables auprès du commencement de la dorsale,

(1) 7 ray. aig. et 14 ray. art. à la nageoire du dos du labre demi-lune.
14 ray. à chaque pectorale.

1 ray. aig. et 5 ray. art. à chaque thoracine.

2 ray. aig. et 11 ray. art. à la nageoire de l'anus.

11 ray. à celle de la queue.

(2) *Prion*, en grec, signifie scie.

scie, et dans la présence d'une ou plusieurs lames dentelées comme les dents, et placées de champ sur chacun des côtés de la queue. Le *prionure microlépidote* a dix de ces lames de chaque côté, six grandes et quatre petites. Les six grandes lames sont disposées sur une seule rangée; les petites en forment deux et sont plus rapprochées de la caudale que les six premières. L'opercule est composé de deux pièces, et ne présente pas d'aiguillons : les écailles sont très-petites et très-difficiles à voir. La ligne latérale suit la courbure du dos: la caudale est arrondie (1).

Les dessins et descriptions de feu le naturaliste Levilain, envoyés par le capitaine Baudin, avec les objets dont nous venons de parler, nous ont fait connoître un poisson dont les amis des sciences naturelles ignorent encore l'existence, et qui doit appartenir, comme le *prionure microlépidote*, à un genre différent de tous ceux que l'on a proposés. Nous le nommons le *platypode fourche*. Sa place est parmi les thoracins de la première division des osseux, après le *macropode*. Ce dernier a les nageoires inférieures que l'on a comparées à des pieds, très-longues : le *platypode* les a très-larges et arrondies. Elles sont soutenues dans le platypode au moins par huit rayons qui dépassent la membrane. Elles ressemblent à un éventail ou plutôt aux pectorales de plusieurs poissons volans. Il n'y a qu'une dorsale ; et cette nageoire qui est un peu moins basse vers la tête qu'au-dessus de la queue, s'étend depuis la nuque jusqu'à la caudale.

(1) 8 ray. aig. et 22 ray. art. à la nageoire du dos du *prionure microlépidote*.

1 ray. aig. et 5 ray. art. à chaque thoracine.

3 ray. aig. et 21 ray. art. à la nageoire de l'anus.

Voilà les caractères du genre; voici ceux de l'espèce. La longueur de la caudale est presque égale au tiers de la longueur totale du poisson. Elle est fourchue, et ses deux lobes sont très-étroits, très-longs et réunis sous un angle très-aigu. La tête, le corps et la queue forment un ovoïde très-allongé; l'extrémité de la queue est très-étroite; l'ouverture de la bouche petite; la couleur générale argentée; neuf bandes transversales, ondulées, inégales, irrégulières et d'un bleu mêlé de noir relèvent l'éclat de ce beau poisson dont les nageoires sont transparentes et d'un blanc bleuâtre (1).

Quels sont cependant les traits les plus remarquables des poissons que nous venons de décrire? Des dents plates et dentelées; des nageoires inférieures très-étroites et composées d'un seul rayon, ou très-étendues et formées par plus de quatorze; des lames semblables à celles d'une scie, et placées de champ sur les côtés de la queue; des aiguillons très-forts et très-multipliés; des piquans dentelés et garnis à leur extrémité de petites banderolles membraneuses; des filamens très-allongés et se balançant sur la tête; des couleurs argentées très-brillantes; des raies très-larges ou disposées dans un ordre peu commun.

Réunissons ces traits aux caractères distinctifs, très-dignes d'observation, que montrent les quadrupèdes ovipares et les serpens dont nous venons de faire connoître les principales formes. Réunissons-les encore avec les traits curieux,

(1) L'anale est très-basse, et étendue depuis l'anus jusqu'à la nageoire de la queue. Des taches irrégulières d'un noir mêlé de bleu sont répandues sur les larges thoracines; les pectorales petites et ovales; les deux mâchoires aussi avancées l'une que l'autre. L'œil est gros et rond, et l'iris argenté ou doré.

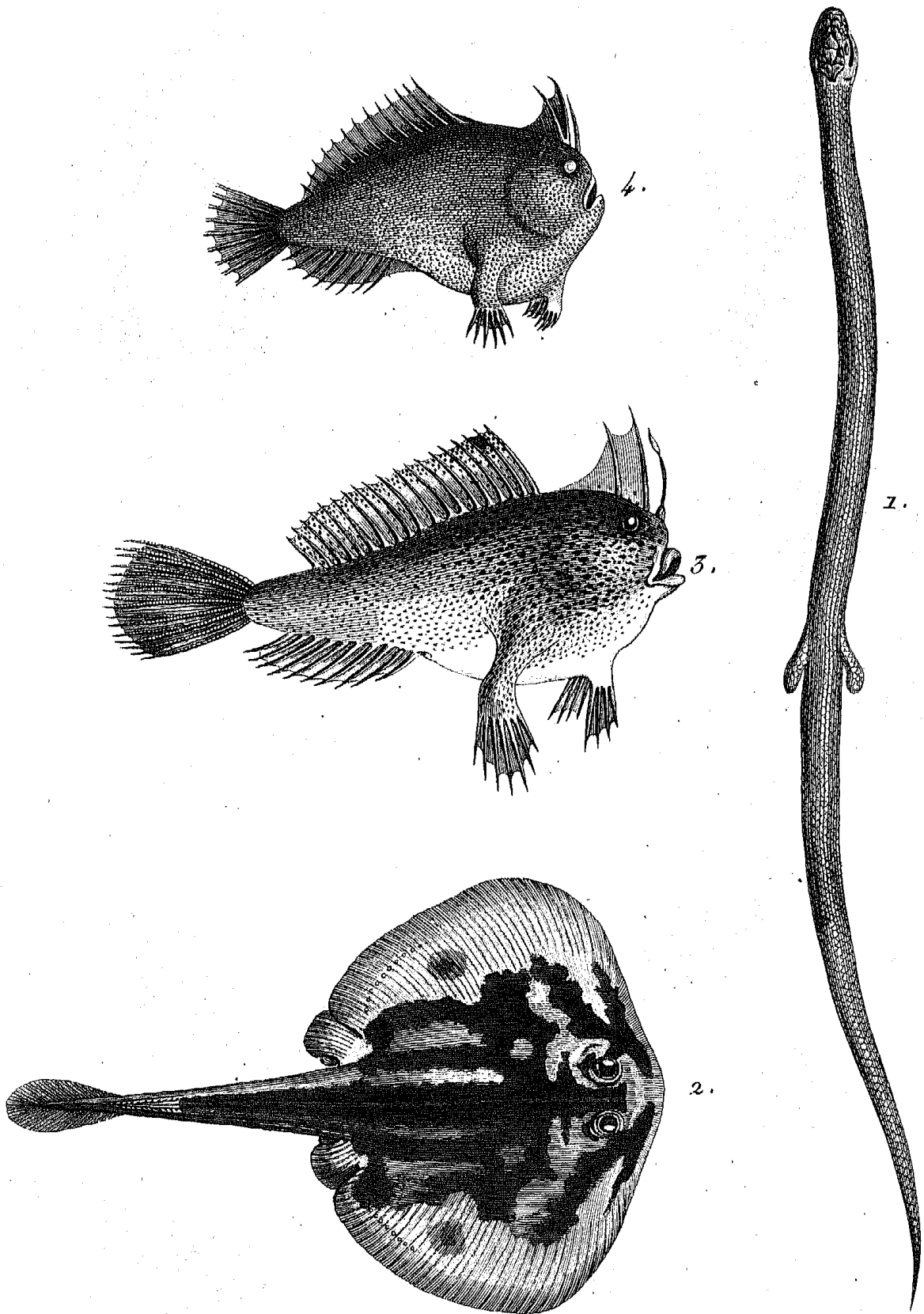
quoique bien connus, qui appartiennent aux tupinambis, aux sourcilleux, aux lézards à tête fourchue, aux galéotes, aux mabouyas, aux scinques variés de Schneider, aux geckos proprement dits, aux lézards turciques, aux geckos à queue turbinée du citoyen Daudin, aux lézards dragons, aux acantophis cérastins, aux squales barbus, aux balistes hérissés, aux chimères antarctiques, aux murènestachetées, aux calliomores indiens, aux trachines vives, aux batrachoides, aux scorpènes marseilloises, aux spares gros-yeux, aux tænianotes triacanthes, aux ésoques bélonés, aux muges céphales, aux murénophis hélènes, aux murénophis colubrines, aux murénophis étoilées, et aux murénophis de Haüy que le capitaine Baudin a envoyés au Muséum d'histoire naturelle, avec les poissons, les serpens et les quadrupèdes ovipares décrits dans ce mémoire.

On verra, par la seule considération de ces animaux, combien, en proposant aux naturalistes une nouvelle division zoologique du globe, nous avons été fondés à croire que la Nouvelle-Hollande doit composer une des vingt-six régions naturelles que nous avons comptées sur la surface sèche de la terre.

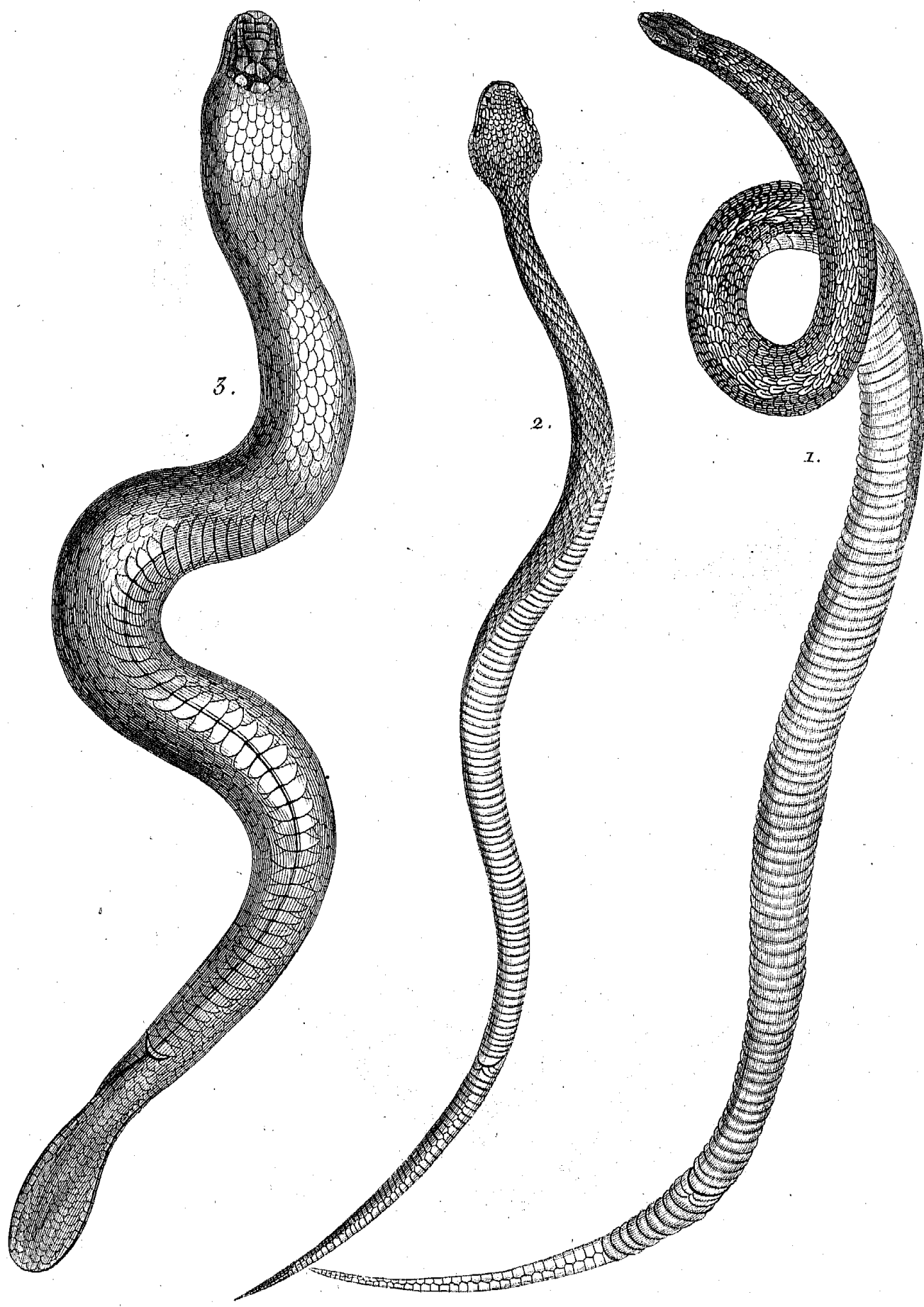
Caractères distinctifs de quadrupèdes ovipares, serpens, et poissons de la Nouvelle-Hollande dont on n'avoit pas publié la description le troisième jour complémentaire de l'an XI.

Le lézard ou l'agame gros yeux (*lacerta seu agama grandoculis*). — *La tête alongée, aplatie et triangulaire ; la langue plate et non fendue ; les yeux gros ; le dessous du ventre chagriné ; le dessus de la tête et du corps parsemé de tubercules épineux.*

Le lézard ou le scinque dix raies (*lacerta seu scincus decemlineatus*). — *La tête, le corps et la queue couverts d'écaillés placées les unes au-dessus des autres ; la*



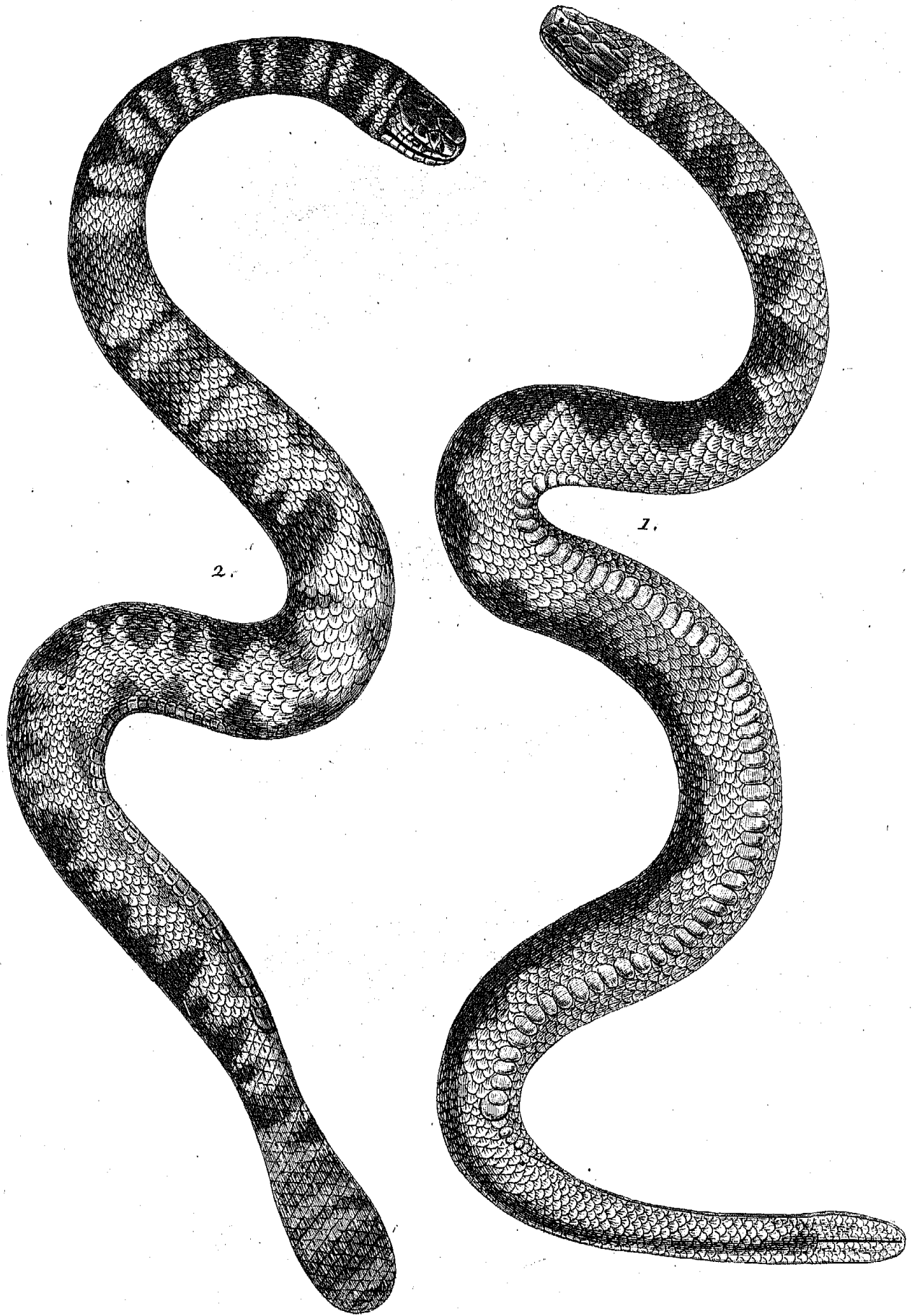
1. le Bipède lépidopode. 2. la Raie croisée.
3. la Lophie hérissée. 4. la Lophie lisse.



1. le Trimérésure petite tête. 2. le Trimérésure verd. 3. l'Aipysure lisse.

Desv. del.

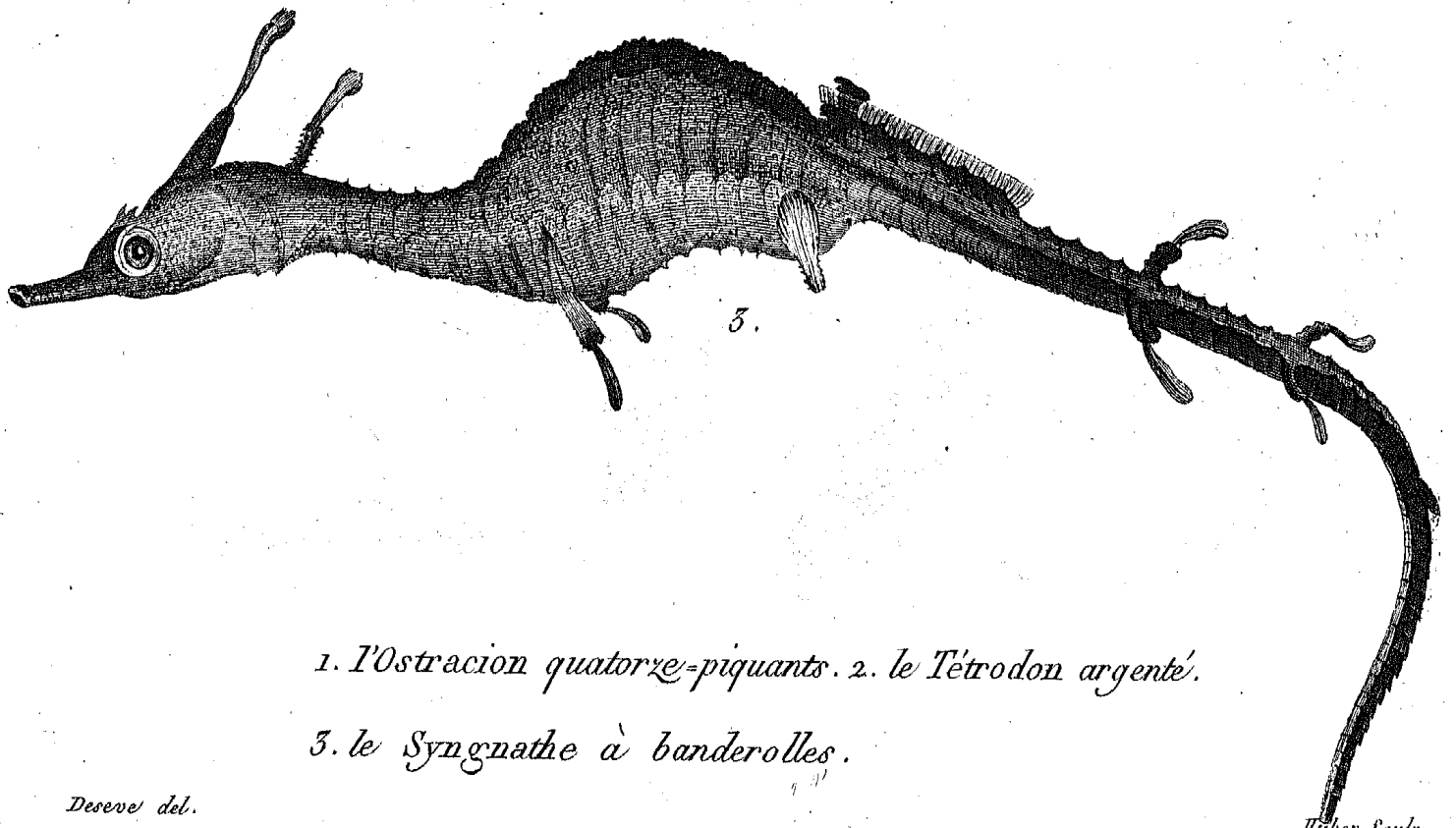
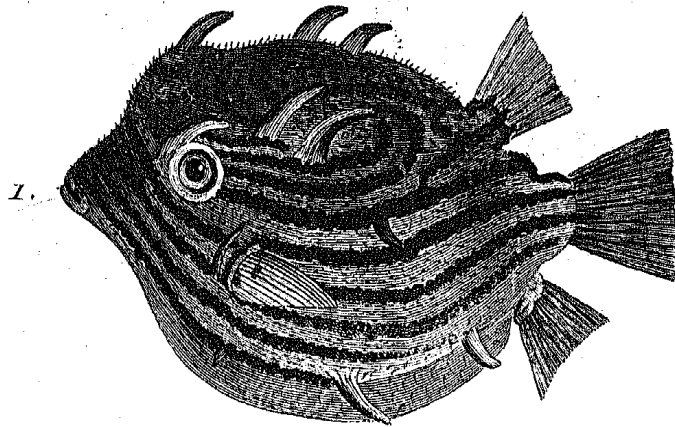
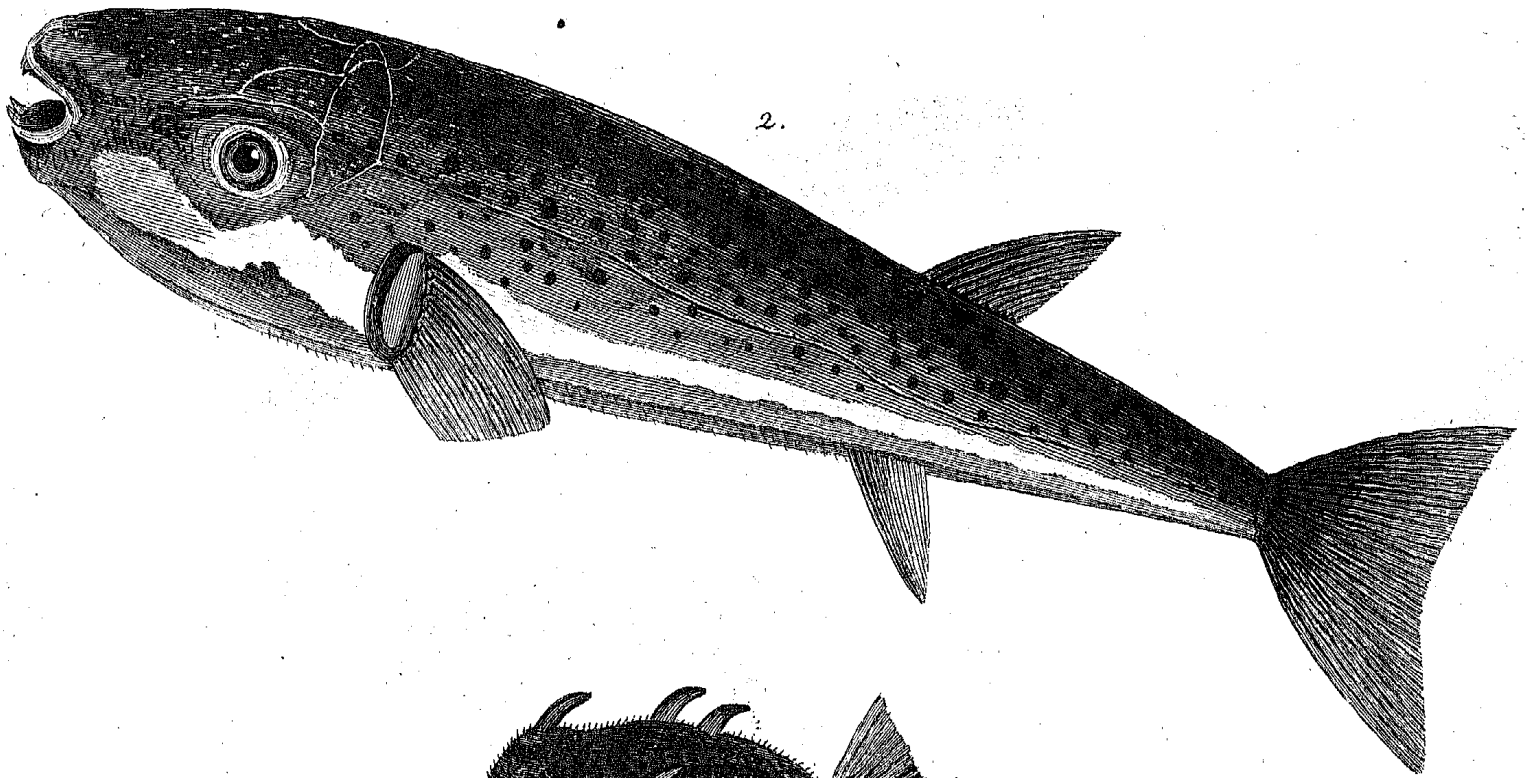
Lelelier Sculp.



1. la *Leiosélasme striée*. 2. la *Disteire cerclée*.

Desoer del.

Jourdan Sculp.



1. l'Ostracion quatorze-piquants. 2. le Tétrodon argenté.
3. le Syngnathe à banderolles.

Deseve del.

Haber Sculp.

queue plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; le dessous de la queue revêtu d'une rangée longitudinale d'écaillés plus grandes que les autres ; dix raies blanchâtres sur le corps dont le dessus est noirâtre.

Le lézard ou le scinque whitien (*Iacerta seu scineus whitii*). — *La tête, le corps et la queue couverts d'écaillés placées les unes au-dessus des autres ; la queue plus longue que la tête et le corps ensemble ; le dessous de la queue revêtu d'une rangée longitudinale d'écaillés plus grandes que les autres ; quatre raies noires et tachées de blanc, sur le dos.*

Le lézard ou scinque tempenoire (*Iacerta seu scincus crotaphomelas*). — *La tête, le corps et la queue couverts d'écaillés placées les unes au-dessus des autres ; la longueur de la queue égale à celle du corps ; une raie noirâtre, longitudinale et interrompue sur chaque œil ; des bandes transversales blanchâtres.*

Le bipède lépidopode (*bipes lepidopodus*). — *Point de pieds de devant ; les pieds de derrière enveloppés dans de petites écaillés qui ne permettent de distinguer aucun doigt ; les écaillés du dessus du corps et de la queue taillées en losange, striées et petites ; celles de la partie inférieure du reptile, hexagones et lisses ; dix tubercules creux auprès de l'anus.*

La couleuvre pilote (*coluber spilatus*). — *Deux cent soixante-seize grandes plaques ; quatre-vingt-trois paires de petites plaques ; la longueur de la queue égale au huitième de la longueur totale ; point de crochets à venin ; le dessus de la tête garni d'écaillés semblables à celles du dos, qui sont petites et lisses ; la tête grosse ; plusieurs rangées longitudinales de taches.*

Le boa lisse (*boa lævis*). — *Cent soixante grandes plaques sous le corps ; cinquante sous la queue ; la longueur de la queue égale au septième de la longueur totale ; point de crochets à venin ; sept ou huit lames sur la tête ; les écaillés lisses et en losange ; des bandes transversales, irrégulières, interrompues et blanchâtres.*

Les serpens trimérésures. — *Des Crochets à venin à la mâchoire supérieure ; de grandes plaques sous le corps ; de petites plaques, de grandes plaques et de petites plaques sous la queue.*

1. — **Le trimérésure petite tête.** (*trimeresurus leptcephalus*). — *Cent quatre-vingt-sept grandes plaques sous le corps ; quarante-deux paires de petites plaques sous la queue ; neuf grandes lames sur la tête ; les écaillés de la partie supérieure du dos, striées ; les autres lisses.*

2. — **Le trimérésure vert** (*trimeresurus viridis*). — *Cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps ; soixante-onze paires de petites plaques, trois grandes plaques*

et une paire de petites plaques sous la queue. Le dessus de la tête couvert d'écaillés semblables à celles du dos; toute la surface verte.

Les serpents aipysures. — Point de crochets à venin; la queue garnie d'écaillés semblables à celles du dos, très-comprimée, mince, élevée et conformée comme une nageoire; de grandes plaques sous le corps.

1. — L'aipysure lisse (aipysurus lævis). — Cent cinquante-une grandes plaques sous le corps; vingt-huit petites écaillés sous la queue; le cou très-large; treize lames sur la tête.

Les serpents leiosélasmes. — La queue garnie d'écaillés semblables à celles du dos, très-comprimée, mince, élevée et conformée comme une nageoire; une rangée longitudinale de petites plaques sous le corps et sous la queue.

La leiosélasme [striée (leioselasma striata). — Trois cent quatre-vingt-cinq petites plaques sous le corps; quarante-sept sous la queue; neuf lames sur la tête; la longueur de la queue égale au dixième de la longueur totale; les écaillés du dos striées.

Les serpents disteires. — Point de crochets à venin; la queue très-comprimée, mince, élevée et conformée comme une nageoire. Le dessous de cette partie garni d'un rang longitudinal d'écaillés presque semblables à celles du dos; le dessous du corps revêtu d'une rangée longitudinale de petites lames doublement striées.

La disteire cerclée (disteira doliata). — Deux cent vingt-trois lames doublement striées sous le corps; une rangée longitudinale de quarante-huit écaillés sous la queue; neuf lames sur la tête; les écaillés du dos striées et pointues; la couleur générale relevée par des cercles irréguliers et blanchâtres.

La raie croisée (raja cruciata). — Les dents obtuses; un ou deux aiguillons dentelés auprès de la caudale; la queue grosse et conique; point de nageoire dorsale; une bandelette longitudinale noire, et des bandelettes transversales de la même couleur.

La lophie hérissée (lophius hirsutus). — Le corps comprimé latéralement; la surface du poisson parsemée de très-petits piquans noirâtres; la lèvre supérieure extensible; un filament terminé par une petite masse charnue, et placé sur le museau; deux rayons à la première dorsale; dix-neuf à la seconde.

La lophie lisse (lophius lævis). — Le corps comprimé latéralement; la surface du poisson lisse; un filament terminé par une pointe déliée, et placé sur le museau; deux rayons à la première dorsale; dix-sept à la seconde.

Le baliste galonné (*balistes lemniscatus*). — *Un seul rayon à la première dorsale et à la thorachique ; trente-huit à la seconde nageoire du dos ; trente-cinq à l'anale ; trois ou quatre raies longitudinales.*

L'ostracion quatorze piquans (*ostracion quatuordecim aculeatus*). — *Le corps quadrangulaire ; un aiguillon auprès de chaque œil ; quatre aiguillons sur le dos ; six sur le ventre ; un sur le milieu de chaque côté du corps.*

Le tétrodon argenté (*tetrodon argenteus*). — *La tête, le dos et le ventre parsemés de piquans dont la base est divisée en trois racinés ; la ligne latérale sinueuse ; la caudale en croissant ; une raie longitudinale, large et argentée de chaque côté du poisson.*

Le syngnathe à banderolles (*syngnatus tæniolatus*). — *Vingt-neuf ou trente rayons à la dorsale ; presque tout le corps à sept pans ; presque toute la queue à quatre ; un aiguillon garni d'une petite banderolle sur différentes parties de la queue ou du corps.*

Le labre demi-lune (*labrus semi-lunatus*). *Sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus ; la caudale en croissant et opaque dans le haut ainsi que dans le bas ; de grandes écailles ; l'opercule d'une seule pièce et terminé par un appendice ; le dessus de la tête dénué d'écailles proprement dites ; une tache grande et noirâtre sur chaque pectorale.*

Les prionures (dix-neuvième ordre). (Après les acanthures). *La tête, le corps et la queue comprimés ; les dents dentelées ; des lames dentelées, placées perpendiculairement sur chaque côté de la queue.*

Le prionure microlépidote (*prionurus microlepidotus*). — *Dix lames dentelées sur chaque côté de la queue ; la caudale arrondie ; les écailles très-petites.*

Les platypodes (dix-neuvième ordre). (Après les macropodes). — *Les thoraciques très-larges, et composées au moins de huit rayons ; une seule nageoire dorsale ; cette dernière nageoire étendue depuis la nuque jusqu'à la caudale.*

Le platypode fourche (*platypodus furca*). — *La caudale fourchue ; chaque lobe très-étroit ; la longueur de la caudale égale, ou à-peu-près au tiers de la longueur totale du poisson.*